

Guide des étudiants déjà inscrits en L1 à l'Université Paris Nanterre au semestre 1



Guide 2024/2025 des inscriptions administratives des étudiants inscrits à l'université Paris Nanterre autorisés à se réorienter dans une autre mention de Licence 1 à l'issue du premier semestre

Votre inscription se déroulera en 2 étapes :

- **ETAPE 1 : Procéder à la modification de votre inscription administrative au plus tard le jeudi 16 janvier 2025.**

Vous êtes invités à prendre rendez-vous : <https://saisine.parisnanterre.fr>

Le jour et à l'heure du rendez-vous, présentez-vous au bâtiment René Rémond – salle A02.

Munissez-vous de l'autorisation de réorientation et sa copie.

Attention : Pour une inscription en **licence 1 mention STAPS**, vous devez fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive. N'attendez pas pour prendre rendez-vous avec votre médecin. Téléchargez le document à faire compléter (un lien par niveau de licence) :

L1 : <https://ufr-staps.parisnanterre.fr/candidature-et-inscriptions/inscriptions-administratives-et-pedagogiques-l1>

- **ETAPE 2 : Réaliser votre inscription pédagogique.**

Après modification de votre inscription administrative, vous devez procéder à votre inscription pédagogique (inscription aux cours de votre formation qui déterminera votre emploi du temps).

Vous devez vous rendre sur le lien de votre UFR de rattachement pour prendre connaissance de la procédure d'inscription pédagogique et réaliser cette inscription pédagogique dans les délais indiqués :

<https://etudiants.parisnanterre.fr/inscriptions-pedagogiques>

HANDICAP :

Si vous êtes une personne en situation de handicap, avec un trouble de santé ou une maladie invalidante, avec des besoins spécifiques, mettez-vous en relation avec le Service Handicap et Accessibilités (SHA) :

<https://scuioip.parisnanterre.fr/accueil-sha>

Service Handicaps et Accessibilités (SHA)

Bâtiment Jean ROUCH

Salle R05 - Rez-de-chaussée

Courriel : **servicehandicap@liste.parisnanterre.fr**
